



Association des  
producteurs maraîchers  
du Québec

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE Pour diffusion immédiate

### Retour au bon sens avec le dépôt du projet de loi 8

#### Loi modifiant le Code du travail à l'égard de certains salariés d'exploitation agricole

MONTRÉAL, le 16 juin 2014 / - L'Association des producteurs maraîchers du Québec (APMQ) tient à exprimer publiquement son appréciation de la récente décision du gouvernement du Québec de protéger de nouveau, les exploitations agricoles familiales québécoises. Les producteurs maraîchers du Québec qui bénéficiaient d'un régime particulier jusqu'à tout récemment, retrouvent avec le projet de loi 8, *Loi modifiant le Code du travail de certains salariés d'exploitations agricoles*, les conditions d'une saine compétition et de meilleures conditions économiques pour le développement et la continuité des investissements.

« Nous applaudissons cette initiative rapide du ministre Hamad qui a su comprendre comme son gouvernement, des enjeux économiques importants autour de cette décision. Nous sommes heureux que le gouvernement du Québec donne aux producteurs maraîchers québécois les mêmes mesures que ceux de l'Ontario et qui assure la continuité du modèle de protection des fermes québécoises. Cette décision consolidera une industrie de production qui a un impact de près 1.2 milliard de dollars dans l'économie québécoise » souligne André Plante, directeur général de l'Association des producteurs maraîchers du Québec.

« C'est donc tous les consommateurs, les restaurateurs et les amoureux des produits québécois qui doivent se réjouir aujourd'hui de cette bonne nouvelle » de conclure M. Plante, directeur général de l'Association.

#### **À propos de l'APMQ**

Regroupant l'ensemble des producteurs maraîchers québécois, l'APMQ travaille à la défense et au développement du secteur. L'association offre des services relatifs à la production, influence de manière positive et efficace la mise en marché, et instaure des programmes de promotion des produits du Québec, entre autres à travers sa campagne [mangezquebec.com](http://mangezquebec.com).